



Informations
Municipales

11



JANVIER 2024

ROCHEFORT EN-TERRE



© Julien TONNELIER - Photographe

Mot du Maire



Chères Rochefortaises, Chers Rochefortais,

Les lumières se sont éteintes, les commerces ont fermé, et la commune est enfin entrée dans l'hiver. Je sais que pour vous, comme pour les élus et moi, qui étions sur le terrain tous les week-ends de décembre, et pendant les vacances, personne ne s'en plaindra. Je veux vous remercier pour votre compréhension et votre acceptation d'un événement, qui vous oblige à vous adapter pendant cette période. Je commencerai donc le bilan 2023 avec ce sujet

LA COMMUNE VICTIME DE SON SUCCÈS PENDANT LES ILLUMINATIONS ?

Les chiffres de fréquentation sont impressionnants. Plus de 90 000 visiteurs sont venus pendant les vacances de Noël et 100 000 passages ont été comptabilisés aux bornes du château. Les entrées du côté Est, aux ardoisières sont un peu plus faibles, de l'ordre de 80 000 visites. Ce sont donc 180 000 personnes environ qui sont venues voir les illuminations en cette fin d'année.

Ces données proviennent des comptages des capteurs qui ont été installés dans le bourg. Il y en a quatre : deux qui comptabilisent les entrées à chaque borne, un sur le parking Saint-Michel et le dernier à l'entrée du château.

DES DONNÉES À EXPLOITER

Il va nous falloir un peu de recul pour analyser ces résultats, les ajuster des déplacements du quotidien, qui sont à déduire du total, et surtout nous en servir dans notre communication.

Mais sans attendre, nous avons déjà commencé à le faire en installant un indicateur d'affluence sur le site de l'office de tourisme. En effet, celui-ci bénéficie d'une très forte visibilité, comme le prouve le nombre de consultations du site internet ayant pour seul sujet les illuminations : avec plus de 140 000 pages consultées en 5 semaines, l'année 2023 a battu tous les records.

Le choix de s'appuyer sur cette fréquentation pour alerter sur les conditions d'affluence en temps réel de la commune a été pertinent. Il y a eu un nombre important d'appels en mairie ou à l'accueil de l'office ayant pour seul sujet l'opportunité de se déplacer, ou pas, à Rochefort-en-Terre. J'en veux aussi pour preuve le nombre de pages consultées sur le site internet de l'office sur la seule thématique du stationnement qui atteint 25 000 vues.

Sur le terrain, nous avons constaté une affluence très forte la semaine de Noël (55 000 passages), mais régulière tous les jours de la semaine. Alors on peut avancer plusieurs raisons, comme le fait que la commune de la Gacilly n'ait rien fait, Nantes non plus, mais la plus vraisemblable est que la visite de la commune en décembre est devenue une habitude, inscrite sur le calendrier, parfois un an à l'avance, et que la magie de Noël fait toujours rêver.

DES CONSÉQUENCES DIVERSES

Les effets négatifs, nous les connaissons, vous les subissez : surfréquentation, stationnement parfois anarchique, incivilités diverses et variées.

Ils masquent cependant des effets positifs indéniables, qui font pencher la balance si l'on accepte d'admettre que l'économie touristique est essentielle à notre territoire, et génératrice de beaucoup d'emplois, au même titre que les entreprises de notre zone artisanale ou que l'EHPAD.

C'est au cours du mois de décembre que les commerces du village font, sauf exception, l'un ou le chiffre d'affaires le plus élevé. Mais les retombées économiques vont largement au-delà des limites de la commune et profitent à tout le territoire. Je serais d'ailleurs curieux de connaître exactement le nombre de nuitées qui sont générées pendant le mois de décembre.

Je ne nie cependant pas les effets pervers de cette manifestation, comme l'installation de magasins saisonniers qui n'apportent strictement aucune plus-value à l'offre commerciale de notre commune.

À ce propos, je voudrais répondre au visiteur qui dans un mail envoyé cette semaine indiquait qu'il venait dans notre village depuis plus de 50 ans et s'étonnait de l'évolution commerciale de la commune, et je le cite ensuite des restaurants ont fermé pour être remplacés par des vendeurs de nougats, et quelle ne fut pas ma surprise de constater des vendeurs de colis dont on ne connaît pas l'origine et qui termine son propos par une question que vous vous posez peut-être : faut-il tout accepter pour dynamiser un si beau village ?

La réponse est évidemment non, mais le conseil municipal ne peut empêcher l'ouverture de ces commerces, car la liberté d'installation est un droit. Et la mairie n'a pas les moyens, ni financiers ni juridiques, de préempter tous les immeubles à vendre. La préemption répond en effet à des règles bien précises, et l'hypothétique installation d'un commerce que l'on jugerait non conforme à nos valeurs, n'en fait pas partie.

Le plus regrettable dans ce regard porté sur la commune est qu'il confirme l'expression « l'arbre cache la forêt ». Car il y a encore et toujours des artistes et des artisans de talent, des commerces qui se battent pour proposer de la qualité dans notre village. La déception de ce touriste est néanmoins compréhensible comme l'est aussi votre lassitude, car je sais les contraintes qui pèsent sur vous.

UNE POURSUITE DES EFFORTS

Croyez bien que nous mettons et continuerons à mettre tout en œuvre pour que cela se passe au mieux. Le nombre d'agents de circulation a été encore

augmenté cette année. Le week-end des 16 et 17 décembre, ils étaient par exemple 14 sur le terrain. L'effectif est essentiellement constitué de jeunes étudiants des communes voisines, et je regrette qu'il n'y en ait pas de Rochefort.

C'est un moyen de gagner plusieurs centaines d'euros assez facilement. Ce ne sont donc pas des bénévoles, comme je l'entends régulièrement, mais bien des salariés de la commune.

Cette équipe est par ailleurs encadrée par un ou plusieurs élus à chaque fois (4 par exemple les 16 et 17 décembre), et je les remercie chaleureusement pour avoir donné de leur temps cette année encore. Au total cela représente plus de 900 h de présence pour assurer la gestion des flux routiers. 900 h de présence au service des visiteurs, mais aussi et surtout, au bénéfice des commerçants.

LE LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS 4 FLEURS RECONDUIT

L'autre événement important de cette année 2023 a été la visite du jury des Villes et Villages Fleuris en juin. C'était la 3^{ème} inspection, après celle des plus beaux villages de France en 2021, et celle des Petites Cités de Caractère en 2022.

La reconduction de ces 3 labels est une reconnaissance du travail effectué par les personnels, et les équipes municipales qui ont toujours eu à cœur de protéger, préserver, restaurer notre riche patrimoine, et de le mettre en valeur. C'est un travail permanent.

Nous avons la chance d'avoir un cadre de vie unique, un bâti exceptionnel, et la moindre des choses est de respecter ce formidable héritage. L'action de la municipalité n'est, sur cette question, en rien exceptionnelle. Nous nous inscrivons simplement dans la continuité des équipes précédentes.

C'est tout le sens des remarques que je fais aux commerçants, et notamment aux commerçants saisonniers que j'ai déjà évoqués. Ils sont installés dans le périmètre de la zone de protection du patrimoine, architectural, urbain et paysager (PAUL) qui est régie par un règlement exigeant. Il s'adresse à tous, et les habitants qui y vivent, le connaissent bien et le respectent, et j'en attends de même de la part des professionnels.

Pour revenir sur le sujet du fleurissement, nous ne mettrons jamais tout le monde d'accord sur les évolutions de nos pratiques.

La nécessité de moins arroser afin de préserver la ressource en eau peut paraître totalement incompréhensible, après la pluviométrie des derniers jours.

Il peut paraître aussi totalement idiot, voire inadmissible, de réduire la fréquence des tontes, afin de préserver la biodiversité et réduire les consommations d'essence. Mais il serait illusoire de penser que l'on peut continuer comme avant. Et comme je l'ai déjà mentionné, les évolutions dans le domaine du fleurissement feront qu'il sera sans doute moins spectaculaire, moins ordonné dans les années à venir, et certainement plus toute l'année.

Certaines communes, Vannes par exemple, renoncent au label 4 fleurs pour retrouver plus de liberté. Je ne dis pas qu'il faut en sortir, mais qu'il faut adapter nos pratiques et nos habitudes. Mais en prenant du recul, on s'aperçoit que tel est le cas en permanence.

L'ATELIER MÉMOIRES DE VILLE

J'en veux pour preuve l'atelier Mémoires de Ville que nous avons mis en place dans le cadre du circuit patrimonial. Si je dois retenir une réalisation du mandat, elle fera partie des plus importantes. Je remercie Léonie, notre chargée de mission, pour le travail réalisé avec les habitants qui ont accepté de venir parler du passé de la commune, de leur passé, sur des thématiques aussi variées que La Vie dans la cité ou Commerces et Métiers. Ils y ont pris du plaisir, ont retrouvé des sensations, des souvenirs teintés de nostalgie parfois, et permis des regards croisés très intéressants. Ce travail collectif se termine ce mois-ci par les témoignages audio qui seront intégrés dans le parcours sous forme de QRCode.

Ces ateliers vont aussi donner lieu à une restitution diffusée sur la radio Plum FM, notre partenaire dans le cadre d'un projet plus global mené avec l'association des Petites Cités de Caractère, que je remercie une nouvelle fois pour son accompagnement, Françoise Gatel, sa présidente est, il est vrai, très attachée à la commune.

Dans une cité comme la nôtre où le passé est toujours présent, il était anormal de ne pas garder une mémoire audio de son histoire récente, mais déjà si différente d'aujourd'hui.

Je tiens donc à remercier une nouvelle fois les habitants qui ont accepté de participer à cette expérience.

L'année 2023 se termine donc pour notre commune sur un formidable succès populaire et sur de nombreuses interrogations pour cette nouvelle année.

Où va t-elle ? Où en sont les projets de travaux évoqués en 2023 ?

LES GRANDS PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT DE LA COMMUNE RECONDUITS

Il y en avait trois principaux :

> Les remparts du château : ou en sommes nous ? La phase des études est terminée et le choix de l'architecte en charge de ce programme de 2 millions d'euros est fait. Il s'agit du même cabinet XV41 qui a fait l'étude préalable.

Ce programme est divisé en plusieurs tranches, et commencera par la restauration du châtelet et des remparts donnant sur la venelle des douves. Compte tenu des délais d'étude, de recherche archéologique et de dépôts du permis, il faut compter 12 mois avant le commencement des travaux proprement dit.

> La requalification des entrées de bourg :

La phase études est également terminée pour le vieux bourg. Les travaux commenceront en mars et se termineront au début de l'été. Le secteur sera fermé trois mois à la circulation, mais des accès riverains seront toujours possibles et seront expliqués lors d'une prochaine réunion.

La restructuration de la voirie de la Croix aux Moines et de la rue de Graslin se fera dans un second temps, mais nous sommes à l'aube du dépôt du permis d'aménager. Je vous demande donc de la compréhension pour les contraintes qui vont encore peser sur vous mais ces travaux sont faits dans l'intérêt de tous, et dans le seul but d'améliorer votre sécurité.

Je rappelle aussi qu'ils représentent la charge financière la plus élevée pour la commune car ces travaux sont moins subventionnés que les autres.

> La boulangerie :

Vous avez certainement été surpris par la tonalité de mon mot dans le dernier bulletin dans lequel je vous faisais part des difficultés à trouver un boulanger. Ces difficultés sont réelles et ne sont pas une spécificité rochefortaise, mais l'expression d'un mal plus profond.

Le nombre de boulangeries à vendre n'a jamais été aussi important et nombre d'entre elles ne trouvent pas preneur. Car il est aujourd'hui plus avantageux d'être salarié que patron de sa boulangerie, et que le modèle du magasin a un ou deux salariés a semble t-il vécu.

Vous aurez donc compris qu'une réflexion est en cours sur la poursuite non pas du projet de rénovation du bâtiment lui-même, mais sur l'usage de son rez-de-chaussée. Une décision sera prise bientôt.

LES INVESTISSEMENTS QUI SERONT LANCÉS CETTE ANNÉE

> un programme de travaux de voirie conséquent avec la rénovation du parking de l'ancienne école privée Julien Minier, la voirie d'une partie du lotissement de la Roche des trois, l'entrée du lotissement Saint Roch et le chemin de Bogeais

> la rénovation de l'intérieur du château, dans la limite de l'enveloppe (fonds de concours du CG) qu'il nous reste à consommer

> la rénovation de la salle polyvalente

Ces investissements sont très importants et ne pourraient être réalisés sans l'accompagnement de l'État, de la Région ou du Département. Ils ne pourraient l'être non plus sans des résultats financiers suffisamment importants. Plus que jamais, ceux-ci dépendent de nos recettes de stationnement. Je ne vais pas rentrer dans le détail mais il faut savoir que malgré une augmentation des recettes de plusieurs dizaines de milliers d'euros, notre résultat sera le même qu'en 2023. Vous ne serez pas étonné puisque l'inflation touche aussi les collectivités.

UNE COMMUNE TRÈS DYNAMIQUE

Le budget de la commune, très élevé pour une commune de 635 habitants, est le reflet de son dynamisme.

Une dynamique aux multiples facettes et inattendue comme le nombre de naissances cette année : 6. Bienvenue donc à Raphael, Eva, Amélia, Colin, Adèle et Mylann. Ce sont à n'en pas douter de futurs effectifs pour notre école Sylvain Pradeau, qui a organisé sa porte ouverte le 23 janvier.

SUR LE PLAN CULTUREL

Une dynamique reposant surtout sur le tourisme, mais aussi sur une énergie culturelle indéniable qui n'est sans doute pas la première chose à laquelle on pense lorsqu'on évoque notre commune.

Et pourtant. Je remercie donc les bénévoles des associations qui cette année encore vont proposer des manifestations de qualité. Les Chorales devraient avoir lieu à l'Ascension, suivies du festival de musique irlandaise à la pentecôte (et non plus début avril), une nouvelle édition du festival Imaginambulles en juin et enfin, les journées En-terre-fantastique fin Août. Il y en aura donc pour tous les goûts et tous les publics.

Je voudrais aussi rappeler que la cité dispose d'un café associatif dont le modèle a, de nombreuses fois, été dupliqué, qu'elle a la chance d'avoir sur son territoire L'Étang Moderne, une salle de concert privée, à la programmation remarquable et qui ne cède jamais à la facilité.

Et comment ne pas mentionner le Naïa Museum, qui, depuis son ouverture en 2015, a multiplié le nombre de ses entrées par 6 (27 000 entrées en 2023). Il est devenu en 9 ans une référence incontournable des arts de l'imaginaire, un lieu d'exposition recherché par tout artiste souhaitant de la visibilité. Ils sont plus de 100 à y exposer leurs œuvres, et s'ils sont en majorité français, ils représentent une dizaine de nationalités.

Merci donc à vous tous, bénévoles de la bibliothèque, acteurs de la vie associative et de la vie artistique de notre petite cité, car vous participez tous à votre niveau à construire une vraie proposition culturelle pour le territoire.

LE PARCOURS DE LA FLAMME OLYMPIQUE

Je ne pourrai terminer sans évoquer le 06 juin, une date qui restera dans l'histoire de la commune avec le passage de la flamme olympique. Nous pouvons nous féliciter d'avoir été retenus pour représenter le Morbihan à cette occasion, car c'est la preuve, s'il en fallait une, que notre village compte dans la vie morbihannaise. J'aimerais que l'on soit tous heureux d'y habiter, ou d'y travailler, comme je le suis. J'aimerais qu'on lui porte un regard aussi bienveillant que ses visiteurs.

Pour revenir à la question de la raison de la forte affluence pendant les illuminations, je n'ai personnellement qu'une explication : le village est beau tout simplement. Une beauté qui tient à la richesse de son bâti, mais aussi au travail de son service technique, qui le magnifie l'été en l'habillant de fleurs, et l'hiver en le recouvrant d'un écran de lumières.

Moins visible, mais tout aussi important, est le travail des personnels périscolaires et administratifs qui œuvrent au quotidien à votre service, à notre service.

Car ils sont indispensables à la bonne marche de la commune, et que cet exercice n'est jamais facile, et l'est encore moins dans une petite commune : une absence d'une assistante maternelle ou d'un personnel de cantine, et c'est la panique à l'école. Ils mettent en application les décisions du conseil municipal, dont je salue l'engagement et l'implication, car la fonction d'élu est exigeante, et à pour seul objectif de satisfaire l'intérêt général.

La mairie est aussi l'un des derniers lieux ouverts au public où l'on vous accueille sans rendez-vous pour vos démarches d'urbanisme ou d'état civil mais aussi tout simplement pour vous écouter et prendre note de vos doléances.

Je vous ai fait un point d'étape des travaux de l'année 2023 et présenté les projets à venir. Je sais que ceux-ci n'avanceront pas aussi vite que souhaité, et que le bilan dressé peut vous paraître en décalage avec votre ressenti. Je n'ai pas la prétention de penser que tout est réussi ou parfait, et je mesure aussi les insatisfactions.

Je terminerai en vous souhaitant, en mon nom, en celui de l'ensemble du personnel de la mairie et du conseil municipal une très belle année 2024. J'ai une pensée particulière pour tous ceux d'entre vous qui devez faire face à la maladie, ou qui avez été durement frappé par la disparition d'un membre de votre famille ou d'un proche. Je vous souhaite beaucoup de courage et de résilience, et forme le vœu que l'année 2024 soit malgré tout une année heureuse pour tous.

Le maire, Stéphane COMBEAU



© Jean Frédéric BERGER

Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre a eu lieu la cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre 1914/1918.

Celle-ci s'est déroulée au monument aux morts de notre village, présentée par Stéphane Combeau, Maire, en présence du Major Thierry Cobigo pour la gendarmerie, de Yannick Jolivet, Adjoint du Centre de Secours de Rochefort en terre et d'habitants.

Un verre de l'amitié a ensuite été servi en mairie.



Le repas des Aînés

Le traditionnel « repas des aînés » s'est tenu le dimanche 3 décembre dernier à la salle polyvalente.

La recette du succès de l'an dernier a été reconduite et la bonne cinquantaine de convives a pu déguster un bon repas et profiter de l'ambiance chaleureuse.

Le groupe de musique, de grande qualité, a pu permettre à plusieurs participants de montrer leurs qualités de danseurs.



« Notre doyenne Mme Odette Duruel, entourée des élus présents »
© Michel Le Goff



Travaux de voirie

Cette année, d'importants travaux de voirie seront entrepris pour la rénovation des enrobés.

Il s'agit dans l'ordre :

- Le chemin de Boguais dans sa totalité en mars/avril
- Le lotissement de la Roche des trois pour le parking et la route jusqu'à l'entrée.
- Le parking de la rue Candré avec le marquage des places.
- L'entrée du Domaine St Roch jusqu'en bordure de la rue St Roch.

Nous terminerons par l'aménagement de deux entrées de riverains rue de la Châtaigneraie.

L'entreprise COLAS est en charge de ces travaux.



Broyage de déchets verts

Tout début janvier, plusieurs habitants s'étaient inscrits aux journées dédiées au broyage de déchets verts, mis en œuvre par nos services techniques.

Ce service, gratuit, est amené à être pérennisé ; il est bien utile car il évite d'aller à la déchèterie et permet d'avoir son propre paillage pour les jardins.



Travaux rue Porte Cadre

Depuis la dernière semaine de novembre, la rue Porte Cadre a (enfin) retrouvé ses lumières grâce à l'installation, par l'entreprise Vezie, de trois luminaires 4 faces.

Les luminaires se trouvent à 4m50 de hauteur en tenant compte du dénivelé, afin d'obtenir une luminosité optimale tout le long de la rue.



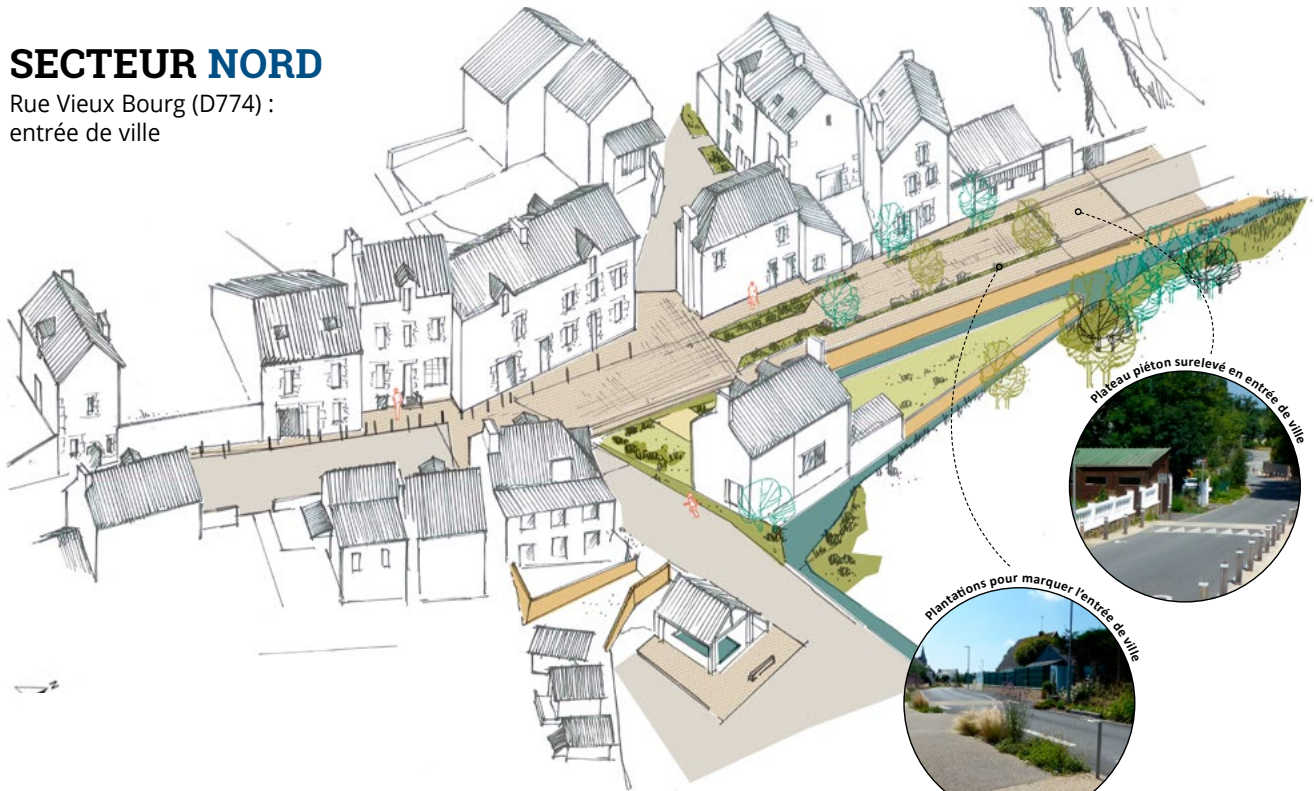
Requalification des entrées de Bourg

La première phase de la requalification des entrées de bourg va débuter en mars, en commençant par le Vieux Bourg. Les travaux auront une durée approximative 3 mois, durant lesquels la circulation sera déviée. Les riverains auront, en revanche, un accès possible pour rentrer chez eux.

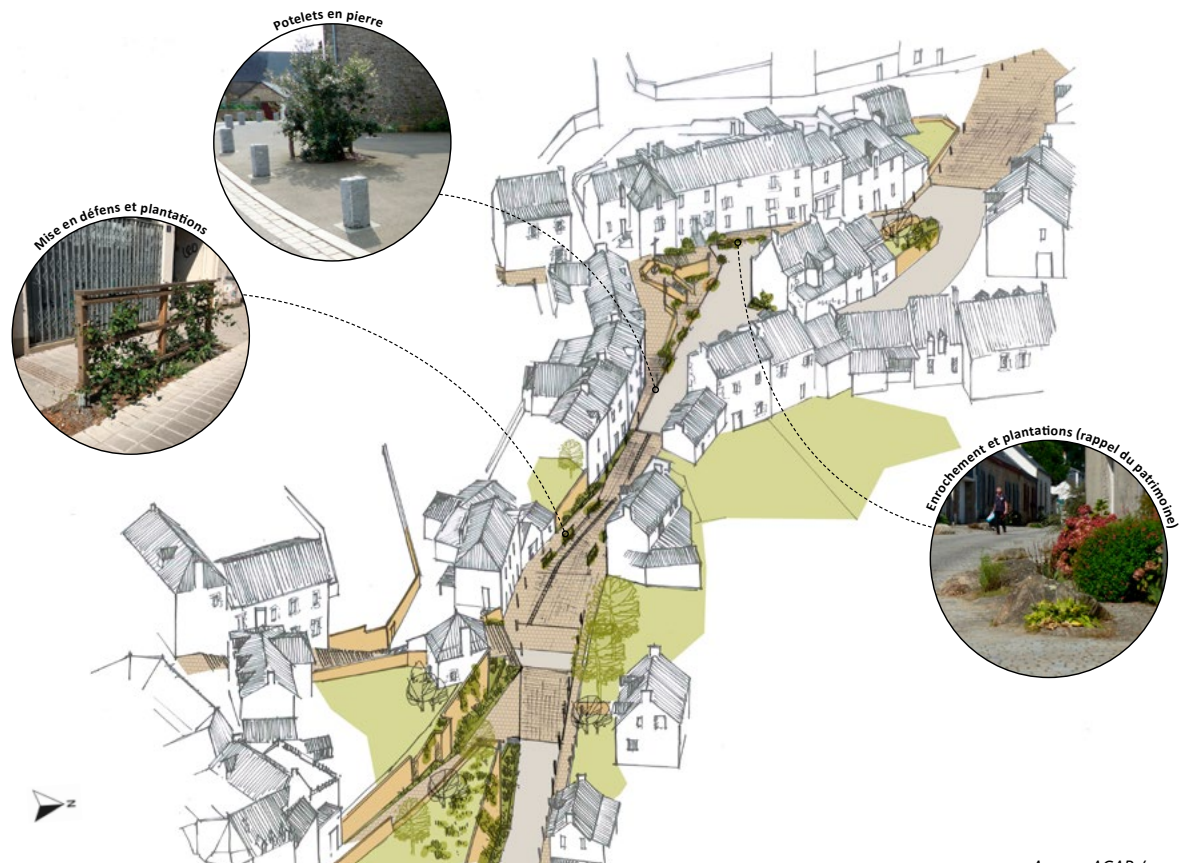
Une réunion publique, adressée uniquement à ces riverains et animée par l'Agence AGAP en charge du dossier, se tiendra quelques temps avant le démarrage.

SECTEUR NORD

Rue Vieux Bourg (D774) :
entrée de ville



Rue Vieux Bourg (D774)



Agence AGAP / paysage, urbanisme, VRD

À travers chants 2024

Aura lieu en mai prochain, au château de Rochefort en Terre pendant le week-end de l'Ascension.

À Travers Chants, week-end de rencontres autour du chant, fêtera cette année ses 15 ans d'existence.

Depuis plusieurs années cet événement se déroule dans le parc de château de Rochefort en Terre et la beauté du site contribue à la réussite de cette fête et le lieu permet une ouverture à tout public.

Dans la lignée de ce qui avait été mis en oeuvre les années précédentes, chorales constituées – historiques, nouvelles ou en voie de formation - et tout individu intéressé par le chant y sont invités pour fabriquer ensemble ces moments de partages, d'échanges et de fête autour du chant.

Cette année le thème sera Sylvestre, à décliner selon les inspirations des chanteurs.

On vous y attend !!!

Contact : atraverschants56@gmail.com



Le Centre Social Éveil recrute

DES ANIMATEURS & ANIMATRICES

- Des animateurs, animatrices saisonniers/ères diplômés/ées du BAFA ou d'un diplôme équivalent
- Des animateurs, animatrices saisonniers/ères stagiaires souhaitant valider leur stage pratique BAFA

« Sur la période des vacances d'été 2024, vous intégrerez l'équipe d'animation saisonnière de l'accueil de Loisirs, afin d'assurer l'animation des activités et l'encadrement quotidien des enfants de 3 à 12 ans. »



DES MONITEURS/TRICES & ÉDUCATEURS/TRICES

- Des moniteurs-éducateurs en cours de formation ou diplômés
- Des éducateurs en cours de formation ou diplômés
- Expérience auprès du public DYS, TDA, TDAH, autisme souhatée

« Sur la période des vacances d'été 2024, vous intégrerez l'équipe d'animation saisonnière de l'accueil de Loisirs, afin d'assurer le suivi des enfants en situation de handicap ou ayant besoin d'un suivi spécifique, et de pouvoir apporter à l'équipe d'animation des outils sur la vie quotidienne des enfants de 3 à 12 ans. »

- > L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est situé à Malansac (56)
- > Départs en mini camps possibles (1 à 4 nuits)
- > Des réunions de préparation auront lieu sur trois SAMEDIS précédant l'été

POUR CANDIDATER :

Envoyez CV et Lettre de motivation :

par mail ou courrier à l'attention de Gary Pottier, directeur enfance de l'ALSH avant le 1^{er} mars 2024

Contact candidature / renseignement :

Centre Social ÉVEIL - 8, rue de la Métairie - 56220 LIMERZEL - Tél. 02 97 66 24 63 - Mail : eveil.animenfance@orange.fr



État Civil

Cette année, nous avons le regret de compter **39 DÉCÈS** sur notre commune.

Nous avons aussi célébré **4 MARIAGES**, ce qui est plutôt rare et avons eu le grand plaisir d'accueillir parmi nous **6 NOUVEAUX PETITS ROCHEFORTAIS !**

Bienvenue à Raphaël, Eva, Amélia, Colin, Adèle et Mylann.

En Bref

CONSEILS MUNICIPAUX

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter les compte-rendus des conseils municipaux sur le site Internet :

<http://www.rochefort-en-terre.fr/>

BIBLIOTHÈQUE

De nouveaux livres arrivent régulièrement afin d'alimenter la bibliothèque, qui fait partie du réseau intercommunal. N'hésitez pas à vous y arrêter, bavarder avec les bénévoles et y trouver de quoi passer de bons moments.

PETIT RAPPEL : elle se situe sous la mairie ! Horaires d'ouverture :

- le mercredi de 16h à 18h

- le samedi de 10h à 12h

Si vous souhaitez devenir bénévole de cette bibliothèque, n'hésitez pas à vous présenter en Mairie. Merci par avance.



Mairie

✉ 1 place des halles 56220 Rochefort-en-Terre

☎ 02 97 43 32 81

✉ mairie.rochefort-en-terre@wanadoo.fr

🌐 <http://www.rochefort-en-terre.fr/>

Permanence des élus : Les jeudis après-midi

Horaires d'ouverture

Lundi : 09H00-12H

Mardi : 09H00-12H/14H-17H

Mercredi : 09H00-12H

Jeudi : 09H00-12H/14H-17H

Vendredi : 8H30-12H/14H-16H30

Agenda 2024

• 1^{er} semestre :

Plantation de Pommiers (une vingtaine)

dans le vieux verger du jardin du Château. Vous êtes les bienvenus !

• Mai :

À Travers Chant (voir page 7)

Festival de Musique Irlandaise

Il aura lieu en mai pendant le week-end de la Pentecôte

• Juin :

Le 6 juin : Passage de la Flamme Olympique

Une date qui restera dans l'histoire de la commune !

Les 15 & 16 jun : Festival Imaginambulles - Nouvelle édition

Dans le Parc du Château.

RAPPEL Vélos électriques

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a voté il y a plusieurs mois, une subvention de 300 € pour l'acquisition d'un vélo électrique, aux habitants de Rochefort-en-Terre en résidence principale.

Celle-ci, cumulée avec celle de l'État (dont le montant est attribué en fonction de vos revenus) peut aller jusqu'à 500 € au total.

Les conditions d'attribution de ces primes, sont :

- Le vélo doit être neuf et avoir une batterie sans plomb
- Le moteur ne doit pas excéder 0,25 Kw
- Le demandeur doit être en résidence principale dans la commune
- Le demandeur ne doit pas vendre son vélo dans l'année qui suit l'acquisition
- Le demandeur doit présenter une facture de moins de six mois.



Directeur de la publication :
Stéphane Combeau

Crédit photos :
Commune de Rochefort-En-Terre
Tiré à 430 exemplaires
Dépôt légal : 2518

Impression & réalisation :
IOV COMMUNICATION
Groupe IMPRIGRAPH - ARRADON
www.iovcom.fr